

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION (CNPC)

Sur le dos du personnel

La majorité bourgeoise du Conseil national applique une politique financière « ferme » sur le dos du personnel. Elle abandonne la proposition de la conférence de conciliation et laisse le conseiller fédéral Ueli Maurer sur le carreau avec son premier budget. Pour le personnel, en plus des 50 millions de francs déjà supprimés du budget par le Conseil fédéral lui-même, il y aura une coupe supplémentaire de 50 millions ainsi qu'une autre de 60 millions pour les services externes. Il n'a donc servi à absolument rien au nouveau ministre des Finances, soi-disant fin tacticien, d'intégrer lui-même déjà au budget des mesures d'économies concernant le personnel.

La Communauté de négociation du personnel de la Confédération, qui regroupe les associations du personnel APC, Garanto, SSP et APfedpol, avait mis en son temps en garde contre le fait que cela n'empêcherait pas la nouvelle majorité de droite de cogner encore plus fort au détriment du personnel. En effet, celle-ci a prouvé ces deux dernières semaines que la politique financière relève pour elle d'abord du clientélisme. Et le personnel devra toujours en payer le prix.

Le diktat de l'austérité imposé par la majorité de droite du Conseil national est tout simplement irréalisable. Des conseillers et conseillères aux États de droite l'ont reconnu et tenté à trois reprises de faire revenir sur leur décision leurs collègues de parti du Conseil national. Mais eux aussi ont été désavoués par les tenants d'une ligne dure de ce dernier.

Le personnel de la Confédération se distingue par un engagement important et une grande loyauté. L'heure est venue d'examiner sérieusement s'il sera encore possible demain d'exécuter aussi rapidement et minutieusement qu'aujourd'hui les ordres de ce Parlement. Pour le personnel, l'air commence à manquer.

Renseignements :

- Christof Jakob, vice-président de la CNPC et secrétaire du SSP, tél. : 077 447 29 03
 - Maria Bernasconi, secrétaire générale de l'APC et vice-présidente de la CNPC, tél. 078 718 71 13
-